

Espèce	Tendances des effectifs	Effectifs	
		15/01/2024 Comptage Wetlands	21/12/2023
Canard chipeau	↓	136	351
Canard colvert	↓	709	1178
Canard pilet	↑	2059 	1292
Canard siffleur	↑	10	4
Canard souchet	→	716 	728
Cygne tuberculé	NE	0	6
Fuligule milouin	↑	121	90
Fuligule morillon	NE	0	5
Oie cendrée	↓	72	146
Oie rieuse			
Sarcelle d'hiver	↑	3272	2155
Sarcelle d'été	NE	3	0
Tadorne de belon	↑	30	0
Fuligule à tête noire	NE	0	1 ♀
Fuligule milouinan	NE	3	2 ♂ + 2 ♀
Fuligule nyroca			
Harelde boréale	NE	1	1
Nette demi-deuil	NE	0	1 ♀
Nette rousse	NE	0	1
Foulque macroule	↑	100	197
Gallinule poule d'eau	NE	16	12

Grand cormoran	↑	301	127
Grèbe huppé	NE	17	8
Grèbe castagneux	NE	14	0
Grèbe à cou noir	NE	0	3
Martin pêcheur	NE	2	6
Râle d'eau	NE	11	6

Aigrette garzette	↑	75	43
Bihoreau gris	NE	2	0
Butor étoilé			
Cigogne blanche	NE	6	0
Crabier chevelu			
Flamant rose	NE	6	6
Grande aigrette	→	11	8
Grue cendrée	↑	190	49
Héron cendré	↑	48	26
Héron garde-boeuf			
Héron pourpré			
Ibis falcinelle			
Spatule blanche	NE	25	0

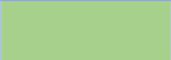
Avocette élégante		15	0
Barge à queue noire			
Barge rousse			
Bécasseau cocorli			
Bécasseau variable	→	160	170
Bécassine des marais	NE	0	37

Chevalier aboyeur	NE	2	0
Chevalier arlequin			
Chevalier cul-blanc			
Chevalier gambette			
Chevalier guignette			
Chevalier sylvain			
Courlis cendré	NE	1	0
Combattant varié			
Phalarope à bec large			
Grand gravelot			
Petit gravelot			
Pluvier doré	NE	0	1
Vanneau huppé	→	460	514

Balbusard pêcheur	NE	1	0
Busard des roseaux	NE	14	9
Busard saint-martin	NE	2	1 ♂
Buse variable	NE	2	2
Epervier d'Europe	NE	2	2
Faucon crécerelle			
Faucon pèlerin			
Élanion blanc	NE	0	3
Milan royal			
Pygargue à queue blanche	NE	1	1

Goéland brun			
Goéland leucophée	NE	2	5
Goéland marin	NE	1	0
Mouette pygmée	NE	1	3
Mouette rieuse	NE	24	4
Sterne sp.			
Sterne pierregarin			
Grand corbeau	NE	1	0
Hirondelle rustique	NE	0	4
Total	42 espèces	8567 oiseaux	

Légende

	Espèce rarement observée sur la réserve
	Espèce observée pour la première fois sur la réserve naturelle
NE	Non évaluable
↑	Augmentation notable des effectifs
↓	Diminution notable des effectifs
→	Stabilité des effectifs
	Logo de la convention de Ramsar Indique que l'effectif compté ce jour-là atteint le seuil international représentant 1% d'une population de l'espèce ou de la sous-espèce.

Tendance des effectifs

Les tendances des effectifs sont calculées entre les deux derniers comptages.

NE « Non évaluable » Certains effectifs (0-20) apparaissent trop bas pour pouvoir affirmer une réelle augmentation ou diminution des effectifs. Leur variation ne peut donc pas être évaluée.

Variation d'effectifs Au-delà d'un effectif de 20 individus, la tendance d'évolution d'un comptage à l'autre est évaluée. Selon les espèces, les seuils d'évaluation peuvent être différents.

Par exemple pour les anatidés, si la tendance est évaluée à la hausse, cela implique que l'effectif du comptage est supérieur de 10% minimum par rapport à l'effectif du dernier comptage.

Protocole

Les comptages sont idéalement réalisées 2 fois par mois (1 fois *a minima*).

Les quatre casiers (Barrage, Central, Nord et Burret) sont évalués entièrement.

Afin de limiter les erreurs dues à un double comptage, plusieurs équipes de gardes couvrent simultanément tous les casiers.

Etant donné la difficulté de détection des passereaux, la priorité est donnée aux grèbes, canards, oies, limicoles, rapaces et grands échassiers.

Toutes les espèces contactées (visuellement ou auditivement) seront notées.